



M'Covoit – Lignes+ Le covoiturage du quotidien, la simplicité en plus

Le SMMAG révolutionne le covoiturage avec le lancement de M'Covoit – Lignes+, un service qui propose un **réseau de lignes de covoiturage** entre le Grésivaudan et Grenoble ainsi qu'entre le Voironnais et Grenoble. Avec une particularité : une voie réservée aux covoitureurs sur une portion de l'A48 qui sera ouverte par AREA dès fin septembre.

Conjuguer covoiturage à haut niveau de service et voie réservée

M'Covoit – Lignes+, c'est bien plus que du covoiturage classique. **Ce service fonctionne sur le modèle des lignes traditionnelles de transports en commun** : des arrêts physiques, des horaires de fonctionnement, le tout sans réservation. Ce système, créé et exploité par Ecov, fonctionne déjà dans 10 territoires en France (Est lyonnais, Plaine de l'Ain, Verdon...). Dès aujourd'hui, il est déployé sur 2 secteurs de l'aire grenobloise :

- > entre le Grésivaudan et Grenoble ;
- > entre le Voironnais et Grenoble.

La grande nouveauté avec M'Covoit – Lignes+, c'est que ce service sera associé dans le Voironnais à la **voie réservée aux covoitureurs ouverte par AREA dès fin septembre**. Cette dernière sera activée en cas de congestion, sur une portion de 6 km de l'A48.



ECOV, EXPERT MOBILITÉ ET OPÉRATEUR DE LIGNES DE COVOITURAGE

Créée fin 2014, Ecov, entreprise de l'économie sociale et solidaire, propose des solutions concrètes de mobilité partagée aux collectivités.

Son leitmotiv : créer de nouveaux services publics de mobilité en revisitant l'usage de la voiture individuelle au quotidien. Selon son fondateur et président, Thomas Matagne, « pour que chacun adhère au covoiturage quotidien, il est nécessaire d'allier innovation numérique (mise en relation des usagers) et ajustement de l'infrastructure routière (aménagement de zones de rencontres) ».



CONTACT PRESSE

Boris DEHONT

boris.dehont@lametro.fr

Mob : 06 25 63 44 19

Tél. : 04 76 59 57 58



En pratique

M'Covoit-Lignes+ repose sur 3 caractéristiques fondamentales : pas de réservation, pas de commission, pas de contrainte !

Côté passager

- > Il se rend à l'arrêt M'Covoit – Lignes+ le plus proche puis fait sa demande de trajet via l'application dédiée, par SMS (06-44-64-42-73) ou par téléphone.
- > Lorsqu'un conducteur s'arrête, le passager saisit le code du conducteur.
- > M'Covoit – Lignes+ est notifié du trajet en cours et les usagers identifiés.
- > Une fois arrivé à destination, le passager descend et le conducteur est automatiquement indemnisé.

Côté conducteur

- > Avant de démarrer, le conducteur indique sur l'application son trajet et les arrêts devant lesquels il passe. Il n'est néanmoins pas obligé d'utiliser l'application pour prendre des passagers M'Covoit – Lignes+ et peut simplement se fier aux panneaux lumineux.
- > L'application et/ou les panneaux dynamiques situés en bord de route préviennent le conducteur si un passager attend à un arrêt.
- > Si un passager est annoncé au prochain arrêt de covoiturage, le conducteur s'arrête à l'arrêt, récupère le passager qui lui donne son code conducteur ou son numéro de téléphone s'il n'est pas encore inscrit au service.
- > Le conducteur repart, dépose le passager à l'arrêt prévu et perçoit automatiquement l'indemnité correspondante.



En plus de sa praticité, le service M'Covoit – Lignes+ présente aussi le précieux avantage de **garantir le départ et le retour des usagers en semaine, pendant les heures de pointe**. Ainsi, si aucune proposition de covoiturage ne se présente, une solution alternative est activée (conducteurs ou taxis partenaires). **L'assistance téléphonique est par ailleurs joignable gratuitement 7 jours sur 7 pour tout renseignement ou inscription au service** (6h-21h du lundi au vendredi et 9h-20h le week-end, au 04-81-69-50-10).



15 min

Au-delà de ce laps de temps, un passager qui n'aura pas trouvé de conducteur se verra proposer une solution alternative, entièrement prise en charge par M'Covoit-Lignes+ (du lundi au vendredi, en heures de pointe).

MÉTROPOLE

VOIRONNAIS

GRÉSIVAUDAN

3 arrêts

9 arrêts

**+ 4 sur le territoire
DE LA MÉTROPOLE**



**+ 2 sur le territoire
DE LA MÉTROPOLE**

(uniquement dans le sens
Grésivaudan > Métropole
à l'ouverture de M'Covoit – Lignes+)

CONTACT PRESSE

Boris DEHONT

boris.dehont@lametro.fr

Mob : 06 25 63 44 19

Tél. : 04 76 59 57 58

SM MAG



Le réseau côté Grésivaudan

Les lignes déployées dans ce secteur ont avant tout vocation à faciliter l'accès aux zones d'emploi du Grésivaudan : ZA de Crolles/Bernin et Inovallée/Pré Millet.

Indemnités pour les conducteurs :

- > intra Grésivaudan : 1€ par passager + 0,5€ par siège libre en heures de pointe
- > vers la Métropole : 2€ par passager + 0,5€ par siège libre en heures de pointe

Tarif passager : gratuit jusqu'au 31 décembre 2020.

Heures de pointe : 7h30-8h45 et 16h30-18h30.

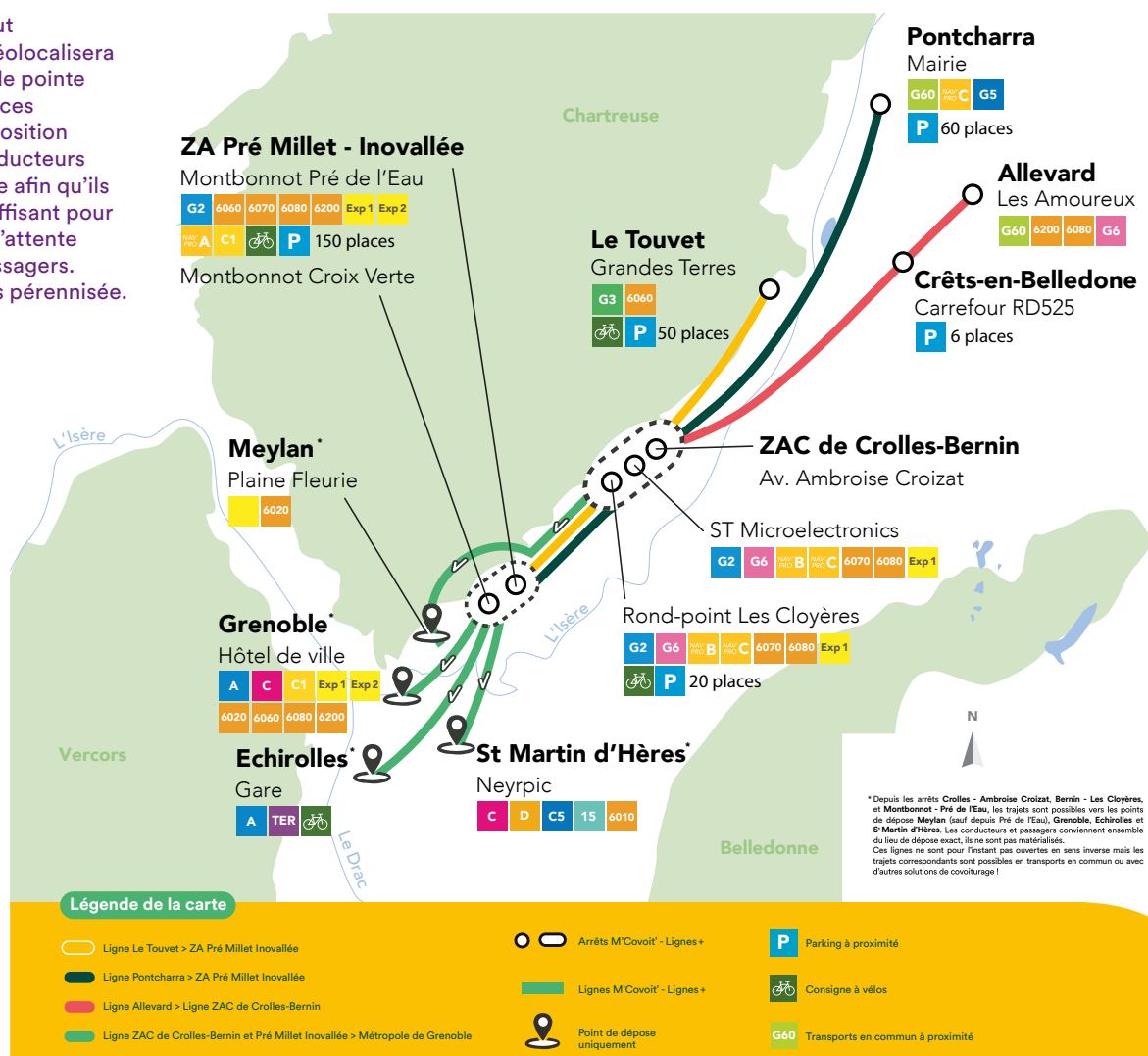
Ces lignes de covoiturage comptent 13 arrêts, dont 4 arrêts dans l'agglomération grenobloise qui sont uniquement des arrêts de dépose des passagers. Ils ne peuvent pas, pour l'instant, être utilisés dans le sens Grenoble => Grésivaudan, mais cette possibilité est à l'étude.

Les arrêts de destination uniquement, dans l'agglomération grenobloise : Meylan-Plaine Fleurie, Saint Martin d'Hères-Neyrpic, Hôtel de ville de Grenoble, Gare d'Echirolles.

Les lignes M'Covoit - Lignes+ du Grésivaudan sont ouvertes du lundi au vendredi, de 7h à 20h.

L'INDEMNITÉ SIÈGE LIBRE

Elle sera versée à tout conducteur qui se géolocalisera pendant les heures de pointe pour signaler ses places vacantes. Cette disposition vise à inciter les conducteurs à s'inscrire au service afin qu'ils soient en nombre suffisant pour garantir des temps d'attente raisonnables aux passagers. Elle ne sera donc pas pérennisée.



CONTACT PRESSE

Boris DEHONT

boris.dehont@lametro.fr

Mob : 06 25 63 44 19

Tél. : 04 76 59 57 58



Le réseau côté Voironnais

Ici, M'Covoit – Lignes+ a pour objectif principal de simplifier les trajets entre le Voironnais et la Métropole. La voie réservée sur l'A48 contribuera à l'efficacité du dispositif (voir encadré).

Indemnités pour les conducteurs : 2€ par passager + 1€ par siège libre en heures de pointe (voir encadré page 3)

Tarif passager : gratuit jusqu'au 31 décembre 2020.

Heures de pointe : 6h30-8h30 et 16h30-18h30

Ces lignes de covoiturage comptent 5 arrêts, 3 dans le Voironnais, aux entrées d'autoroute, et 2 dans la Métropole grenobloise.

Les lignes M'Covoit - Lignes+ du Voironnais sont ouvertes du lundi au vendredi de 6h à 21h et le week-end de 9h à 20h.

VOIE RÉSERVÉE SUR L'A48

- > Du péage de Voreppe à la bifurcation A48/nationale RN481 à Saint-Egrève.
- > Une portion de 8 km dès la fin des travaux de l'A480.
- > Dès la fin du mois, en cas de congestion, la voie de gauche sera réservée aux covoitureurs et plus généralement à toutes les voitures transportant au moins 2 personnes, aux taxis (même vides) et aux véhicules dotés de la vignette Crit'Air zéro émission (véhicules 100% électriques ou hydrogène). Un losange blanc affiché sur un panneau lumineux signalera le passage en voie réservée.
- > La vitesse devient alors limitée à 50 km/h pour l'ensemble des voies de circulation.
- > Un outil de sensibilisation pédagogique est mis en place afin d'aider les automobilistes à la bonne utilisation de la voie.

En savoir + sur area-covoiturage.com



CONTACT PRESSE

Boris DEHONT

boris.dehont@lametro.fr

Mob : 06 25 63 44 19

Tél. : 04 76 59 57 58



21 septembre : M'Covoit – Lignes+ 100% opérationnel

Les travaux d'aménagements des arrêts ont été réalisés au cours de l'été et le service est proposé aux conducteurs depuis le 31 août. **Cette ouverture en amont a permis de constituer une communauté de conducteurs solide tout en évaluant les fréquences de passage afin de garantir un bon niveau de service pour les futurs passagers.** Aujourd'hui, c'est à leur tour d'accéder au service ! Pour maximiser son utilisation, le SMMAG a :

- > déployé une **campagne de communication** : flancs de bus (voir photo), plan média, affichage notamment sur les écrans des distributeurs de carburant en stations-services
- > décidé de rendre le **service gratuit aux passagers** jusqu'à la fin de l'année et mis en place une indemnisation siège libre pour les conducteurs de façon temporaire.

Le covoiturage, un pilier de la politique du SMMAG

Engagé pour développer le covoiturage sur le territoire, le SMMAG agit à différents niveaux pour inciter les voyageurs à adopter cette pratique :

- > mise en œuvre de campagnes de communication ;
- > déploiement d'infrastructures dédiées (74 parkings, 251 points de prise en charge réservés au covoiturage et 45 points réservés au covoiturage spontané sur le territoire du SMMAG) ;
- > développement d'outils adaptés (intégration du covoiturage dans l'application d'information voyageurs M) ;
- > conduite d'expérimentations

M'Covoit – Lignes+ s'inscrit dans la continuité de cette démarche, en lui faisant franchir un nouveau cap.

Covoiturer en temps de Covid

La recrudescence du virus n'est pas un obstacle au covoiturage mais **elle implique de respecter certaines précautions**. Les autorités ont justement formulé des mesures à respecter pour les trajets effectués en covoiturage :

- > le covoiturage est autorisé, quel que soit le type et le motif du déplacement ;
- > le port du masque est obligatoire, pour le conducteur comme pour les passagers, pour toute personne de plus de 11 ans ;
- > le véhicule peut accueillir un passager à l'avant et, à l'arrière, un maximum de deux passagers par rangée de sièges ;
- > un conducteur peut refuser l'accès à son véhicule à un passager ne portant pas de masque.



M'COVOIT, C'EST AUSSI...

Le service M'Covoit – Lignes+ appartient plus largement à « M'Covoit », qui regroupe les solutions de covoiturage disponibles sur l'aire grenobloise. Existent également :



pour le covoiturage spontané, à l'instar de Rézo Pouce avec son dispositif de panneaux lumineux.



pour le covoiturage organisé, basé sur un service de mise en relation qui ne nécessite pas d'aménagements sur le terrain.